



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocations et ressources

Question au Gouvernement n° 2106

Texte de la question

MESURES D'AIDES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

M. le président. La parole est à M. Guy Delcourt, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Guy Delcourt. Monsieur le Premier ministre, le problème du handicap n'est pas seulement une préoccupation de droite : c'est aussi une préoccupation de gauche.

Ma question concerne les moyens humains et financiers à allouer aux personnes handicapées, dès leur plus jeune âge tout d'abord, avec la nécessaire professionnalisation des auxiliaires de vie scolaire qui accompagnent au quotidien les enfants handicapés. À ce jour, vos services rejettent toutes les propositions des associations qui travaillent à la création de ce métier.

Concernant les moyens financiers ensuite, dans le contexte actuel marqué par la question prégnante du pouvoir d'achat, les citoyens en situation de handicap sont plus que jamais confrontés, en plus des nombreuses difficultés inhérentes au handicap, à l'insuffisance de leurs revenus.

L'allocation adulte handicapé sera portée à 696,63 euros à compter du 1er avril. L'augmentation ne sera que de 15 euros par mois, soit une hausse de 2,2 % seulement. Nous sommes encore loin des 25 % promis d'ici à 2012.

Je sais que vous ne manquerez pas, comme à votre habitude, de pointer du doigt ce que nous, les socialistes, n'avons pas fait dans ce domaine.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. C'est sûr !

M. Guy Delcourt. Sur ce plan comme sur d'autres, vous avez subi, me semble-t-il, un lavage de cerveau. Pire, vous oubliez que la droite est au Gouvernement depuis 2002, c'est-à-dire depuis huit ans, et que c'est aussi elle qui a trouvé en quelques semaines des milliards d'euros pour renflouer le secteur bancaire et financier, soi-disant en déroute, alors que les personnes handicapées devront attendre 2012 pour percevoir quelques dizaines d'euros supplémentaires par mois.

Monsieur le Premier ministre, sortez du cercle des bisounours et du monde de l'argent qui entourent le Président de la République ; ouvrez les yeux sur les difficultés des Français !

Je vous demande de faire du discours sur le handicap une réalité, en augmentant significativement le pouvoir d'achat des personnes handicapées. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité.

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité*. Monsieur le député, vous prétendez que la droite a subi un lavage de cerveau.

M. Patrick Roy. C'est vrai !

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État*. Or je vous rappelle que c'est la droite qui a fait la première grande loi sur le handicap en 1975 *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP)* et que c'est encore elle qui a fait la deuxième grande loi, tant attendue par les associations, en 2005. *(Mêmes mouvements.)*

M. Christian Paul. Ce n'était pas vous !

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État*. Vous nous parlez du revenu des personnes handicapées. Comme vous l'avez dit, la gauche n'a jamais augmenté l'AAH au niveau auquel nous sommes en train de la faire progresser puisque nous avons décidé de l'augmenter de 25 % d'ici à la fin du quinquennat. Demain, c'est une hausse de 2,2 % qui entrera en application, soit une augmentation de plus de 12 %. Le tableau est très clair : nous

tiendrons cet objectif défini par le Président de la République d'augmenter l'AAH de 25 % d'ici à la fin du quinquennat.

Par ailleurs, nous avons tenu nos engagements.

M. Albert Facon. Tu parles !

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État*. En effet, nous avons prévu de créer près de 50 000 places supplémentaires pour les personnes handicapées.

Nous avons également mis en place le plan Autisme avec les structures expérimentales.

Pour la méthode ABA, nous avons mis en oeuvre le plan Auditif.

M. Albert Facon. C'est vous qui êtes sourds !

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État*. Nous avons également mis en place un plan pour les déficients visuels, ainsi que l'Observatoire de l'accessibilité et nous travaillons aux objectifs définis par la loi de 2005.

Enfin, le comité interministériel sur le handicap voulu par le Premier ministre est totalement en action pour répondre aux attentes légitimes des personnes handicapées. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Guy Delcourt](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2106

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Famille et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er avril 2010